

# **PV ASSEMBLÉES GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2022**

**Saison sportive du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022**

Nombre de participants présents : 19

Nombre de participants représentés : 8

**La séance est ouverte par Alain TITH, Président, à 15 heures**

## **Assemblée générale extraordinaire :**

Il est proposé aux participants de restreindre la composition du comité directeur à 9 membres au lieu de 12 membres.

*Vote pour à l'unanimité à main levée.*

La première phrase de l'article 14 des statuts est modifiée en conséquence.

Lire : « l'Association est administrée par un Comité de Direction composé de neuf membres élus ». Le reste du texte de l'article est inchangé.

## **Assemblée générale ordinaire :**

### **Rapport moral :**

Malgré les obstacles rencontrés cette année (crise sanitaire, travaux de réhabilitation des couverts) les adhérents nous ont renouvelé leur confiance. La crise sanitaire nous a privés de réunions festives et les enseignants ont poursuivi tant bien que mal les activités sportives.

Le PCMA a réussi à maintenir ses effectifs avec une augmentation par rapport à l'année précédente passant de 426 à 455 adhérents : 250 jeunes et 205 adultes.

Dans un contexte compliqué du fait de l'indisponibilité des courts couverts, l'équipe des enseignants s'est toujours montrée soucieuse d'adapter, d'améliorer et de renouveler les méthodes d'enseignement de l'école de tennis et aussi de se former pour créer de nouvelles activités pour les adhérents.

Le comité directeur a décidé à l'unanimité le maintien des tarifs de l'année précédente pour l'école de tennis et le loisir. De plus, afin de tenir compte de l'indisponibilité des courts couverts, le comité a récompensé la fidélité des adhérents par un avoir pour les enfants de l'école de tennis, les adultes et les cours collectifs. Cet avoir a été accordé uniquement aux adhérents qui ont renouvelé leur adhésion pour la saison 2022/2023.

En terme de compétition, les résultats des équipes seniors hommes et dames sont moyens. Par contre, en compétitions jeunes, les résultats sont excellents : champions du Val-de-Marne de 1<sup>ère</sup> division, balle verte ; champions du Val-de-Marne 3<sup>ème</sup> division, 2<sup>ème</sup> de la poule en 4<sup>ème</sup> division.

Une jeune du club a remporté le TMC balle orange et aux raquettes FFT Ados, les six filles du PCMA ont fini à la 3<sup>ème</sup> place de la phase départementale.

À noter aussi le tournoi open de septembre qui a connu un bon succès avec 155 participants et, en fin de saison, le tournoi jeune avec 67 participants dont 15 compétitrices et compétiteurs du club.

Pour les animations, les enseignants et le comité directeur ont fait en sorte de rendre la vie la plus agréable possible aux adhérents.

Deux distributeurs de boissons, fraîches et chaudes, ont été installés au club-house. Pour faciliter la recherche de partenaires, masculins et féminins, le comité a créé deux groupes WhatsApp.

Une conférence sur la nutrition a exposé les bienfaits d'une bonne alimentation. Les enseignants ont organisé des rencontres jeunes balle orange avec la JSA, des tournois internes Galaxie balle orange et balle verte et une équipe filles a participé aux Raquettes TMC Ados.

Une quinzaine de parents d'enfants de l'école de tennis ont pu s'initier au tennis.

La fête de l'école de tennis qui a fait son retour le 18 juin a remporté un vif succès avec les animations des enseignants et les structures gonflables.

La communication externe est régulièrement entretenue pour l'actualité et la valorisation du club par des publications sur les pages Facebook et Instagram ainsi que par le site internet pour des publications plus institutionnelles.

#### Un point sur les travaux de réhabilitation des courts couverts :

Avant la réunion, les membres du comité directeur ont rencontré les représentants de la mairie.

Ces derniers leur ont affirmé que l'accès aux structures couvertes pouvait maintenant se faire sans problème, même si des travaux sont encore nécessaires à l'intérieur et à l'extérieur.

Dans ces conditions, le président annonce l'ouverture des deux courts couverts dans l'immédiat, la mairie mettant à la disposition du club, jusqu'à la fin de l'année, son court municipal.

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité, suite au vote à main levée.*

## **Rapport financier, budget prévisionnel, quitus au trésorier :**

Vincent MARZOLF, secrétaire, expose le rapport financier et le budget prévisionnel, en l'absence du trésorier Marc PETIT

*Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité. Le quitus est donné au trésorier Marc PETIT à l'unanimité.*

## **Renouvellement des membres du comité directeur :**

Selon les statuts, trois membres sortants : Marc PETIT, Laurent BOUDON, Pascal SIMONNEAU ont renouvelé leur candidature et *ont été réélus à l'unanimité.*

**La séance est levée à 17h30**